

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article416>

# Razzia sur les droits sociaux des chômeurs

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 14 octobre 2003

Mis à jour le : samedi 9 août 2008

---

**UGTG.org**

---

Travailleurs salariés ou sans emploi, le Gouvernement Raffarin continue son œuvre de destruction des droits sociaux des Travailleurs. Au nom de la mondialisation et des fameux critères de convergence de Maastricht (3% de déficit public), l'Etat Français à la solde du MEDEF et du grand capital international s'attaque également aux chômeurs. Les patrons du MEDEF qui gouvernent l'UNEDIC et la France ont décrété des modifications importantes dans le système de protection des chômeurs notamment la réduction des mesures de soutien aux chômeurs, la diminution des indemnités de chômage ainsi que leur durée d'indemnisation et le durcissement des critères ouvrant droit aux allocations.

Ainsi, c'est jusqu'à 18 mois d'indemnisation qui seront supprimées pour des milliers de demandeurs d'emploi à compter du 01.01.04. Ces dispositions anti-chômeurs ont été validées par la CGC, la CFTD et la CFTC.

L'allocation spécifique de solidarité, elle aussi, est remise en cause. Elle sera désormais versée pour 2 ou 3 ans maximum avec une baisse du montant versé. La Direction de l'ASSEDIC, quant à elle, a dû mettre en service un serveur vocal demandant aux allocataires rattachés de ne pas se déplacer et de téléphoner pour connaître le montant de leurs nouveaux droits. Plus fort encore, le Directeur de l'ASSEDIC Guadeloupe a déclaré sur RFO qu'il demanderait à la CAF d'accroître le traitement des demandes de RMI des anciens allocataires ASSEDIC.

Face à cette situation inadmissible, qui va inexorablement générer des conflits, la seule réponse de l'ANPE est de demander aux agents de « mettre à profit les mois d'indemnisation restant aux allocataires pour mener une intermédiation active et renforcée en appuyant sur « les entreprises pour développer des solutions d'emploi ». Des paroles. Notre réalité, c'est 30% de chômage, peu de création d'emplois et mieux encore, il n'y a pas plus d'argent pour financer les prestations de recherche d'emploi et d'orientation professionnelle pour les chômeurs ni les stages collectifs.

Une chose est sûre, tous les concernés devront trouver un interlocuteur accessible pour dire ce qu'ils pensent de ces mesures anti-chômeurs maladroites. Ils viendront à l'ANPE. Et ce n'est sûrement pas avec des vigiles ni une quelconque formation gestion des conflits ou gestion du stress que la question de la destruction des droits sociaux des chômeurs, de la constante détérioration des conditions de travail des agents et la frustration de ne pas pouvoir apporter de réponse trouvera sa solution. Il faut le retrait pure et simple de ce dispositif et la mise en place d'une vraie politique pour l'emploi en Guadeloupe.

L'UGTG est claire sur cette question. Les agents ANPE n'ont pas à assumer ni à subir les conséquences des décisions scabreuses prises contre les travailleurs et singulièrement ceux qui sont privés d'emploi.

Destruction des régimes de retraite, de la santé, de l'assurance vieillesse ; non remboursement des médicaments ; remise en cause des libertés individuelles et collectives ; destruction des services publics, des lois sociales, des conventions collectives, du droit à l'éducation, du droit au logement ; privatisation des services publics. Tels sont les objectifs de l'Etat, du MEDEF, de l'Union Européenne et du grand capital international.

C'est par l'action militante et la mobilisation de masse que les jeunes, les travailleurs, les retraités et particulièrement les chômeurs feront avancer leurs revendications. Nous devons nous opposer à l'argent roi, refuser l'ordre établi, refuser la soumission aux dictats du grand capital, contester la globalité coloniale et dénoncer le système dont nous sommes victimes.

Gwadeloup p@k@ konstwi san NONM & FANM DOUBOUT.

Capesterre, le 14.10.03

**Biwo UGTG-ANPE**